



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2019

La DGALN vous propose l'action de formation n° 19-233

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ECOQUARTIERS

EcoQuartiers, les objectifs environnementaux de l'aménagement opérationnel durable

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »

Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « EcoQuartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Pour les agents de l'État, vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Pour les collectivités et partenaires publics et privés, vous trouverez les informations sur la démarche EcoQuartier et le parcours de formation sur le site internet : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>



QUAND ?

3 et 4 décembre 2019

date limite d'inscription

12 novembre 2019 (auprès du CVRH)

OÙ ?

ANGOULEME (DDT 16)

43, rue du Docteur Charles Duroselle
16000 ANGOULEME

vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4

Cheffe de projet : François KELLERHALS-HOSSO

- 01 40 81 94 12

francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance

Rémy BLANES - Responsable du pôle national de formation

Vos contacts au CMVRH

Cheffe de projet : Céline REIX

celine.reix@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Avoir une connaissance générale des principaux enjeux environnementaux à prendre en compte à l'échelle du quartier, d'une opération d'aménagement, par la déclinaison des engagements de la démarche EcoQuartier (dimension 4 de la démarche : environnement et climat)

- Faire le lien entre les enjeux environnementaux à l'échelle du projet, les outils (PLU, Agenda 21, PCET, TVB...) et acteurs du territoire

- Intégrer la démarche d'évaluation environnementale au sens réglementaire

- Connaître les outils mobilisables pour décliner les enjeux environnementaux dans le temps du projet, notamment à travers les outils contractuels

- Mobiliser le jeu d'acteurs et améliorer la structuration de la maîtrise d'ouvrage

- Bénéficier des retours d'expériences d'opérations labellisées dans une optique d'amélioration continue des modes de faire la ville.

le public concerné - les pré-requis

Destiné aux agents des structures publiques et parapubliques en contact avec les maîtres d'ouvrages exerçant des missions de conseil et d'appui à des projets écoquartiers de villes moyennes ainsi que les cœurs de ville « gros bourg ».

- Collectivités :

- Élus
- Agents de services techniques de collectivités (urbanisme et aménagement dont centres-villes et centres-bourgs, environnement, transition énergétique...)

- Services de l'État :

- DREAL (référents EcoQuartier, chargés de mission Développement Durable ou Environnement, Transition Énergétique...)
- DDT (référents EcoQuartier, référents nouveau conseil aux territoires, chargés de mission Développement Durable, Environnement, Transition Énergétique, planification ...)

CONTEXTE

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : chaque territoire, quels que soit sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire. Dans cette formation, nous verrons ensemble comment y parvenir, avec le référentiel EcoQuartier en fil conducteur et l'ancrage au territoire comme point de départ.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire :

- La gouvernance partagée et la co-construction : les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs du territoire, du citoyen à l' élu, et doit proposer les outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- La contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en place d'un cadre de vie de qualité, sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le lien social ;
- La participation au dynamisme économique et territorial, grâce à la diversité des fonctions et à la diversité sociale, avec une offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle ;
- La promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique, intégrant les préoccupations liées à la place de la Nature en ville.

Pour mobiliser, accompagner et fédérer tous les acteurs de l'aménagement à la démarche EcoQuartier, des modules de formations sont proposés. Cette formation permet d'avoir une relecture actualisée et illustrée d'exemples de la dimension « objectifs environnementaux » qui structurent tout projet d'aménagement durable.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de donner aux participants les bases pour appréhender et porter les politiques environnementales au plus proche des territoires, et de disposer d'une méthode éprouvée pour interroger la gouvernance, l'opportunité et la faisabilité du projet, sa programmation et sa gestion au quotidien au regard de ces politiques. La formation alterne séquences théoriques et interventions d'acteurs de l'aménagement de manière dynamique et propice aux échanges.

Intervenants :

- Elsa PREISS (DREAL Nouvelle Aquitaine).
- CHARMES Catherine (Cerema Dter SO).

- Les séquences seront illustrées et co-animées par différents porteurs de projets d'aménagements durables (collectivités et aménageurs, bureau d'études, architectes, paysagistes, urbanistes...)

BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2019 - Action n° 19-233

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)

par courriel : celine.reix@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : **Parcours de professionnalisation EcoQuartiers** **EcoQuartiers, les objectifs environnementaux de l'aménagement opérationnel durable**

CVRH concerné : **CVRH de TOURS**
Chef(fe) de projet : **Céline REIX**
Assistant(e) : **Patricia POUPINEAU**
Dates de la formation : **3 ET 4 décembre 2019**
Date limite d'inscription : **12 novembre 2019**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 - adaptation immédiate au poste de travail

T2 - adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 - développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTES-MCTRCT <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
--	------------------------------

Avis favorable	<input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
réservé	<input type="checkbox"/>	
défavorable	<input type="checkbox"/>	
Priorité 1	<input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service
2	<input type="checkbox"/>	
3	<input type="checkbox"/>	